



Vide grenier "Fouillis d'enfants"

Pour la quatorzième année consécutive, l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole les Marais organise un "fouillis d'enfants" destiné à la vente d'articles pour enfants (jouets, vêtements, matériel de puériculture...).

Cette manifestation aura lieu dans la cour de l'école élémentaire les Marais le :

Dimanche 21 mai 2017 de 9 h à 17 h

Afin de préparer au mieux cette manifestation, nous demandons à toutes les familles de l'école intéressées pour exposer de bien vouloir remplir le bulletin de pré-inscription ci-dessous **avant le 2 mai 2017**. **Pour les personnes extérieures à l'école, les réservations seront ouvertes à partir de cette date.**

Important :

- La présentation d'une pièce d'identité par l'exposant (personne majeure) sera exigée le jour même du vide grenier.
- Une buvette sera à votre disposition pour vous restaurer sur place tout au long de la journée.
- Tarif exposant : forfait de 6 € pour 1 emplacement de 3 mètres.
- L'entrée est gratuite pour les visiteurs.
- Installation des exposants à partir de 7 h 45.
- Nous remercions les exposants de bien vouloir respecter les horaires établis pour cette journée et rester jusqu'à la fin.
- Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne sera accepté dans la cour avant 17h.

Veillez noter que les tables ne sont pas fournies.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Madame RICHARD au 04.78.02.12.33 ou par mail (ape-marais@laposte.net)

!! Parlez-en autour de vous !!



Coupon réponse à remettre par l'intermédiaire de l'enseignant de votre enfant ou dans la boîte aux lettres de l'association avant le 2 mai 2017.

Pour les enfants de CE2, CM1, CM2, pensez à remettre votre bulletin d'inscription avant le départ en classe transplantée

NOM-Prénom :

Classe de l'enfant qui fréquente l'Ecole des Marais :

Je souhaite exposer au "fouillis d'enfants" organisé le dimanche 21 mai 2017, je réserve :

- 1 emplacement de 3 mètres (6 €) 2 emplacements de 3 mètres, soit 6 mètres au total (12 €)

Pour toute réservation, règlement obligatoire, chèque à l'ordre de APEM.